Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Information des Vexinois sur la thématique de la rénovation énergétique de l'habitat

Dans le cadre de son Plan Climat Énergie et en partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), le Parc naturel régional du Vexin français propose **chaque mois des permanences d'information sur l'habitat**.

Ces permanences permettent aux habitants du Vexin de bénéficier de conseils gratuits - juridiques, financiers, énergétiques et architecturaux - indépendants de toute démarche commerciale.

Les permanences

Les permanences se déroulent, *sur rendez-vous*, les derniers mardis de chaque mois et réunissent des conseillers du Parc (énergie et/ou architecture) et un juriste de l'ADIL.

- Dates des permanences 2020 : 28 janvier, 25 février, 31 mars, 28 avril, 26 mai, 30 juin :
- Lieu : pôle éco construction et rénovation énergétique du Vexin français, au Bord'Haut de Vigny.
- Horaires : de 14h à 17h.
- Prise de contact au 01 34 48 65 96 ou par mail : eie@pnr-vexin-francais.fr

A qui s'adressent ces permanences ?

Locataire, bailleur, propriétaire, copropriétaire, candidat à l'accession à la propriété ou investisseur locatif.

Qui sont les interlocuteurs ?

- *Les conseillers du Parc naturel régional du Vexin français* (chargé de mission Plan Climat, architecte) proposent aux particuliers des conseils portant notamment sur la rénovation et l'amélioration énergétique des bâtiments.
- *Les juristes de l'ADIL* (Agence départementale d'information sur le logement) sont en mesure de conseiller les particuliers sur toute question liée aux droits (contrats, locataires en difficulté, propriétaires qui font face à des impayés de loyers), au financement (diagnostic financier pour devenir propriétaire) ou à la fiscalité, sans que ce conseil soit lié à un achat potentiel.

Pôle éco - construction au Bord' Haut de Vigny
1 rue de Rouen
95450
Vigny
Documents
En détail avec le flyer du Parc naturel régional du Vexin français
Liens utiles
Toutes les informations en détails